

# Compteurs multifonctions pour panneau de série 6000



N<sup>os</sup> de cat. 60P00, 61P00 et 62P00

## AVERTISSEMENTS

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est hors tension avant de procéder à l'installation.
- Les produits décrits aux présentes ne devraient être installés ou retirés que par des électriciens ou du personnel qualifié.
- Les produits décrits aux présentes doivent être installés et utilisés conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- **NE PAS** tenter de réparer les produits décrits aux présentes.

## MISES EN GARDE

- Les produits décrits aux présentes ne sont conçus que pour les usages indiqués dans leur mode d'emploi.
- On ne peut ajouter aux produits décrits aux présentes que des accessoires approuvés ou prescrits par Leviton.
- Communiquer avec Leviton pour toute question concernant l'élimination des produits décrits aux présentes.
- **CONSERVER LES PRÉSENTES DIRECTIVES.**

PK-A3417-10-05-4A

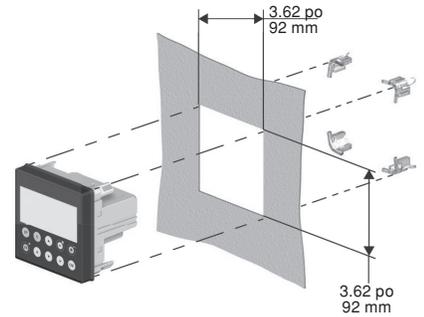
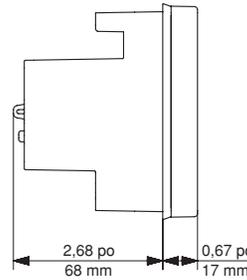
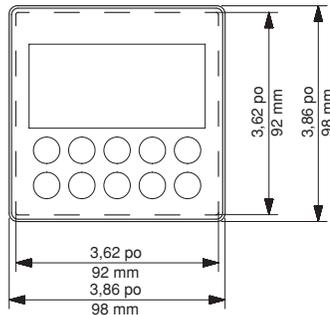
## DIRECTIVES

FRANÇAIS

## Compteur multifonctions de série 6000 pour panneau

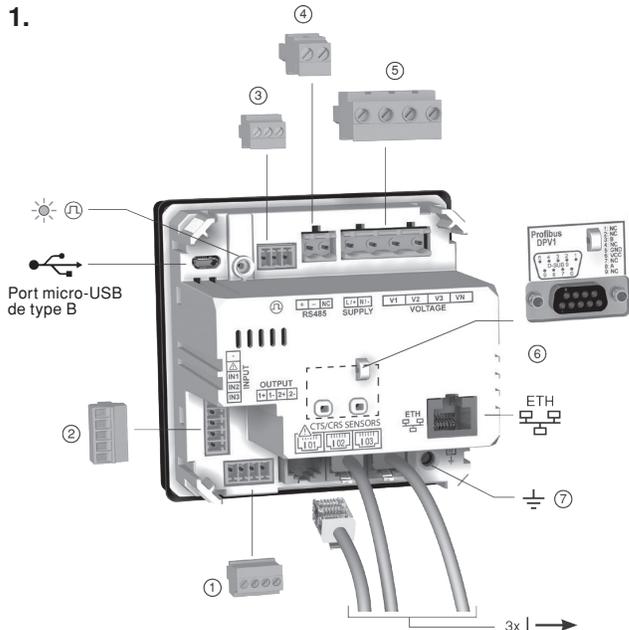


## Dimensions

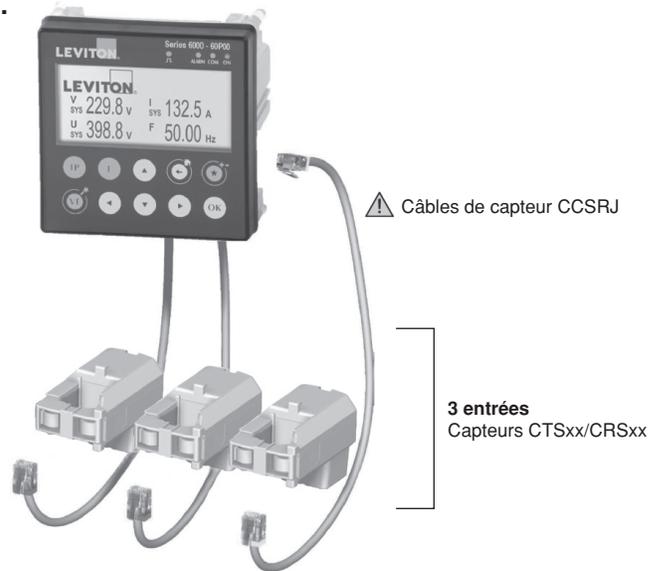


## Installation

1.



2.



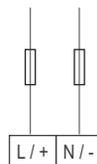
3 entrées  
Capteurs CTSxx/CRSxx

Fiche technique			
①	<b>2 SORTIES</b> 30 V c.c., 20 mA max. (SELV)	x= 7 mm 0,14-1,5 mm <sup>2</sup>	0,25 N.m max.
②	<b>3 ENTRÉES</b> 12 V c.c., 27 mA max. (SELV)	x= 7 mm 0,14-1,5 mm <sup>2</sup>	0,25 N.m max.
③	<b>RS485</b> MODBUS (SELV)	x= 7 mm 0,14-1,5 mm <sup>2</sup>	0,25 N.m max.
④	<b>ALIMENTATION</b> 110-400 V c.a., 50-60 Hz 120-300 V c.c.	x= 7 mm 0,2-2,5 mm <sup>2</sup>	0,6 N.m max.
⑤	<b>V1-V2-V3-VN</b> 50-300 V c.a. (L-N) 87-520 V c.a. (L-L')	x= 7 mm 0,2-2,5 mm <sup>2</sup>	0,6 N.m max.
⑥	<b>ETHERNET PROFIBUS</b>	-	-
⑦		x= 8 mm 0,2-4 mm <sup>2</sup>	0,6 N.m max.

3.

### Alimentation ④

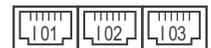
110-277 V c.a., L/N, 50-60 Hz  
277-400 V c.a., L/L', 50-60 Hz  
120-300 V c.c.



0,5 A gG / BS 88 2A gG / 0,5 A classe CC  
Fusibles homologués UL

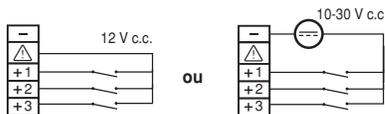
### Capteurs

Capteurs CTS/CRS



4.

3 entrées (2)

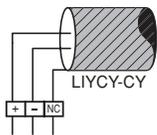


2 sorties (1)

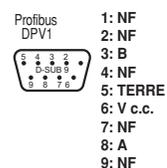


Communications (3) (6)

MODBUS RS485



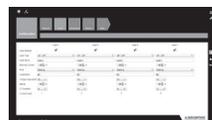
PROFIBUS



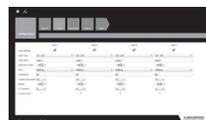
ETHERNET



6.



Facilité de configuration.



Facilité de configuration.



Toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton Manufacturing Co. pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation des produits décrits aux présentes.

**Déclaration de conformité aux exigences d'Industrie Canada (IC) :**

Les produits décrits aux présentes contiennent des transmetteurs/récepteurs exempts de licence qui sont conformes aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Ils peuvent être utilisés à condition qu'ils

- (1) ne causent aucun brouillage et
- (2) ne soient pas affectés par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

Afin de se conformer aux exigences de la FCC et de respecter les seuils d'exposition aux radiofréquences prescrits par l'ISDE, les produits décrits aux présentes devraient être installés de façon à toujours être à une distance d'au moins 20 cm de toute personne.

**Déclaration de conformité du fabricant aux exigences de la FCC :**

Compteurs de série 6000. Les produits décrits aux présentes sont conformes aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC. Ils peuvent être utilisés à condition qu'ils (1) ne causent aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soient pas affectés par les interférences reçues d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

**Déclaration de conformité aux exigences de la FCC :**

Les produits décrits aux présentes ont fait l'objet de tests et ont été jugés conformes aux normes en matière de dispositifs numériques de classe B, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable en milieu résidentiel. Les produits génèrent, utilisent et peuvent irradier de l'énergie haute fréquence; s'ils ne sont pas installés et utilisés conformément aux directives, ils peuvent engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si ces produits sont des sources de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en les mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre le produit et les récepteurs;
- brancher les produits dans des prises sur un circuit autre que celui où sont branchés les récepteurs;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

**GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS ET EXCLUSIONS**

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada S.R.L., au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9.** Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'œuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelque manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

5.

